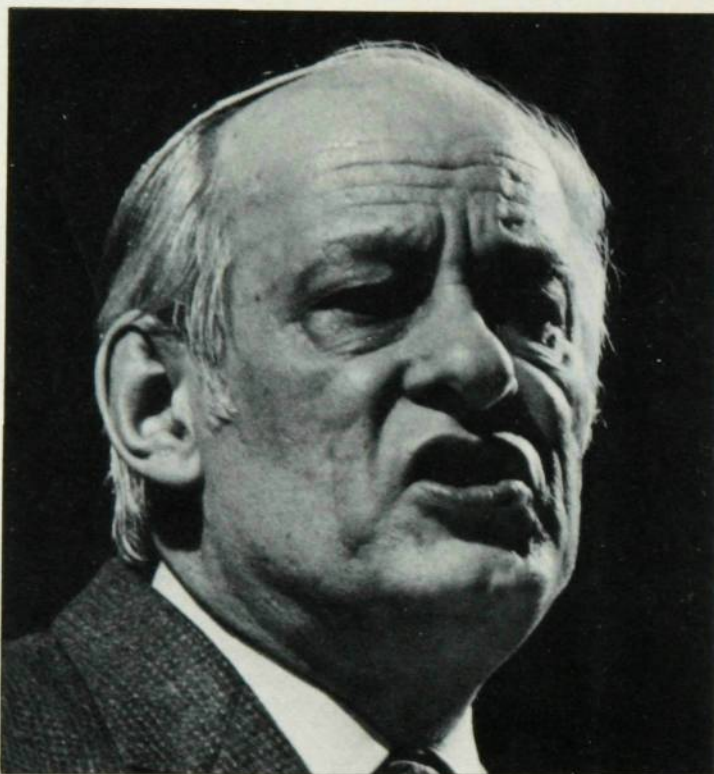


**Dix ans après l'Année de la Femme**

René Lévesque

# Où nous mènent les féministes d'État?

*Au printemps dernier, il arrivait encore à René Lévesque d'oublier l'existence du ministère d'État à la condition féminine. En décembre, scission et démissions obligent, il en était devenu responsable. Pourquoi pas ? Si « la crise économique est unisexue », comme l'avait déjà supputé le premier ministre, pourquoi la condition féminine ne serait-elle pas transsexuelle ? Le « petit gars de New Carlisle » irait-il jusqu'à prendre la tête de la délégation québécoise à la Conférence mondiale de l'ONU, qui clôturera en juillet à Nairobi, au Kenya, cette première Décennie des femmes (1975-1985) ? Il aurait peut-être la chance d'y rencontrer son homologue fédéral, le révérend Walter F. MacLean, secrétaire d'État délégué à la condition féminine.*

*Derrière la caricature, une vraie question : où s'en va le féminisme, quand l'État décide de prendre en charge les intérêts des femmes ?*

**par Lise Moisan**



1985 marque l'aboutissement d'un mouvement amorcé en 1975», affirme le petit dépliant du secrétariat à la Condition féminine. Quel mouvement ? Sur 80 femmes et 20 hommes interrogé-e-s au hasard à Montréal en septembre pour le Comité canadien d'action sur

la situation des femmes,<sup>1</sup> une femme seulement connaissait l'existence de la Décennie des femmes décrétée par les Nations Unies en 1975. Pourtant, au Québec, cette fin de décennie a déclenché une opération politique d'envergure, dirigée par le secrétariat d'État à la Condition féminine et lancée en novembre dernier sous le nom de *Décisions 85*. Un bel exemple, nous y reviendrons, de la conception étatiste de nos priorités.

### L'AIF ? Pourquoi pas !

En 1972, 25 ans après sa création par l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Commission de la Condition de la femme, une commission technique qui rapporte aux deux ans «la situation de la femme dans le monde», estime venu le moment de proclamer une Année internationale de la femme. 1975 lui paraît tout indiquée : à mi-chemin de la seconde décennie de l'ONU pour le développement (1970-80), l'Année la relancera tout en attirant l'attention mondiale sur la «sous-utilisation (?) de 50 % du potentiel humain que représentent les femmes» !

Malgré cette belle occasion de faire d'une pierre deux coups, c'est quand même «avec réticence», selon Helvi Sipilä, vice-secrétaire générale de l'ONU, que l'assemblée générale des Nations Unies proclame l'Année internationale de la femme : *égalité, développement et paix*.

Après l'adhésion du Canada à l'idée de l'AIF, le 12 décembre 1972 à l'ONU, Ottawa crée sans plus tarder le Conseil consultatif sur la situation de la femme (CCSF, mai 1973). Parallèlement, le secrétariat d'État inaugure le programme Promotion de la femme (1973) et Marc Lalonde, ministre responsable, met sur pied le Secrétariat de l'AIF. Un secrétariat provisoire à qui nous devons, rappelez-vous, une inoubliable campagne de conscientisation d'un million \$, sous le slogan «Pourquoi pas ?».

À Québec, ce n'est pas une coïncidence si le gouvernement Bourassa<sup>2</sup> cède enfin aux pressions de la Fédération des femmes du Québec et crée en juillet 1973 le Conseil du statut de la femme (CSF). C'est dans l'air, l'ONU donne l'exemple... et il est impensable qu'une délégation canadienne assiste à la Conférence internationale de Mexico (1975) sans qu'il y ait de représentation québécoise officielle !

### Ses effets

En plus de susciter une pléthore d'organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux, provinciaux et fédéraux, de multiplier aux deux paliers postes de fonctionnaires et de cadres, et de gonfler temporairement les budgets de l'État avec des

conférences pancanadiennes ou québécoises, quels effets l'AIF aura-t-elle eus sur le mouvement des femmes ?

La reconnaissance publique de nos priorités ? La création d'entonnoirs dans lesquels canaliser nos revendications face à l'État ? Le financement de bon nombre de groupes et la création d'un réseau de femmes «à l'intérieur du système» ? Tout cela, oui, mais aussi plus de paternalisme de l'État, plus de contrôle bureaucratique dans la gestion de nos groupes et activités, et le doublage du discours féministe autonome par celui des féministes d'État, devenues les «vraies» ambassadrices politiques.

Pour plusieurs féministes, l'AIF a marqué le début d'un questionnement, toujours actuel, sur la relation entre l'État patriarcal dans toute sa splendeur démocratique et un mouvement de libération des femmes. Tout à coup, en 1975, le mouvement recevait une injection soudaine d'argent. Pour les années fiscales 1974-75 et 1975-76, le programme Promotion de la femme disposait d'environ 2 millions \$ (1 million \$ par an).

Mais, après l'abondance, c'était le sevrage. En 1977-78, l'unique enveloppe budgétaire spécifiquement réservée aux groupes de femmes était de 500 000\$ pour tout le Canada. Et il a fallu ensuite cinq ans pour re-franchir le cap du million. En plus de son irrégularité, ce type de financement impliquait que les fonctionnaires et leur patron, l'État, en savaient beaucoup plus sur nos groupes, globalement, que nous n'en savions nous-mêmes, faute d'une centralisation des informations.

### Colmater la brèche

Au Québec, les féministes d'État n'ont pas chômé non plus. Sous la présidence d'abord de madame Laurette Champigny-Robillard, elles ont monté plusieurs services accessibles aux groupes et préparé la volumineuse politique d'ensemble publiée en octobre 1978, au moment de l'arrivée de madame Claire Bonenfant. C'était le rapport *Égalité et indépendance*, avec ses mesures par centaines. Mais à qui irait l'allégeance de cet organisme dont la présidente et les dix membres sont nommées par le Conseil des ministres ? Au gouvernement, ou au mouvement des femmes ? Nous doutions à l'avance de la réponse.

Dans nos démocraties libérales, une institution peut très bien tenir un discours en contradiction avec le pouvoir en place. Parfois, elle n'en sera même que plus crédible. Mais aucune institution ne peut déroger dans son *fonctionnement*, interne comme public, aux règles du jeu du système dominant, sans risquer de perdre le «pouvoir par association» que le système lui a conféré. Qui dit institution dit monopolisation de l'information, hiérarchisation et centralisation du pouvoir.

Pourtant, le CSF, jusqu'à peu, a constitué une brèche dans cette cohésion fondamentale des institutions. Malgré son mandat d'informer et de conseiller le gouver-

nement sur la situation des femmes, le CSF a tenté aussi de faire l'inverse : d'ouvrir aux femmes, pour la première fois, un certain accès à ce qui se brassait au gouvernement.

Par ailleurs, et c'est peut-être le plus important, grâce aux divers services de documentation, de recherche ou de support technique et humain mis peu à peu à la disposition des groupes féministes et des femmes par le CSF, nous avons eu accès aux données de base nous concernant, aux problématiques dégagées de nos actions. Comme le CSF respectait le fonctionnement et les priorités des divers groupes de femmes, ceux-ci lui ont accordé la confiance sans laquelle toute «bonne volonté» institutionnelle se bute contre un mur.

Mais voici qu'au printemps dernier, madame Denise Leblanc-Bantey, alors ministre déléguée à la Condition féminine, rappelait publiquement à l'ordre un Conseil qu'elle jugeait trop dénonciateur, trop à la remorque d'une élite de femmes organisées. Faisant fi des suggestions des groupes, elle nommait sa candidate à la présidence de l'organisme, madame Francine McKenzie. La brèche serait-elle colmatée ?

### La cote de confiance

Quand j'ai interviewé Francine McKenzie en septembre dernier, six mois après sa nomination, elle m'a dit à trois reprises qu'elle ne «cherchait pas la cote d'amour mais la cote de confiance». La confiance des femmes ? C'était sous-entendu. Mais derrière l'image de la femme forte, de la bagarreuse-née, tant aimée des journalistes, il y a une femme forte, certes, mais aussi un peu fébrile et autoritaire, qui crée autour d'elle un climat de crainte, de nervosité, une espèce de carence de confiance, au contraire.

Depuis 1973, tout en respectant l'éthique professionnelle, les employées du CSF avaient toujours exprimé assez librement leurs questionnements et leurs critiques à l'égard du Conseil ou même de sa présidente. Plus convaincant que l'actuel discours de la patronne sur «la délégation de pouvoir et le travail en équipe», cette liberté d'expression, cette aisance révélaient une équipe de femmes conscientes et exigeantes, qui croyaient au mérite fondamental du bateau dans lequel elles ramaient.

Cet automne, au CSF, les démissions et les demandes de mutations se succédaient à bon train. Et les rumeurs se multipliaient : interventions directes dans le contenu jusque-là autonome de la *Gazette des femmes* ; remplacement des permanentes par des occasionnelles, donc risque de diminution des budgets, etc. Mais, même anonymement, personne n'osait répondre clairement aux questions concernant la nouvelle gestion du CSF. Le malaise se coupait au couteau, comme on dit. «Elle ferme son bureau à clef, midi et soir», me chuchotait-on. Une image parmi d'autres.

## Différence de style

Du côté des membres du Conseil, on s'inquiète aussi. La nouvelle présidente leur transmet l'information au compte-gouttes, il y a presque deux fois moins de réunions qu'avant et on les reporte parfois sans prévenir. Différence de style ou tactique abusive ?

Ce qui leur paraît plus grave, c'est le ralentissement des prises de décision du Conseil parce que madame McKenzie «ne possède pas encore tout à fait les dossiers», notamment ceux des pensions, de la santé et du travail.

Certaines déplorent particulièrement la fin d'un mode de fonctionnement, déjà mis au point, qui permettait au Conseil d'agir publiquement, au besoin entre ses réunions. Par exemple, quand un avant-projet de loi ou de règlement lui parvenait, le Conseil envoyait son avis au ministre concerné, mais diffusait en même temps l'information dans les médias. Cela assurait une présence publique du Conseil mais surtout les groupes pouvaient se saisir du dossier le plus tôt possible au lieu de se trouver devant le fait accompli. Maintenant, m'explique-t-on, il faut une résolution du Conseil pour publier les avis.

Est-il aussi question que la présidente révise des positions déjà adoptées par le CSF ? On sait qu'elle ne les approuve pas toutes. En septembre, par exemple, je lui ai demandé quelles positions elle jugeait importantes de défendre dans le dossier du temps partiel. Madame McKenzie m'a longuement entretenue de l'importance de désaxer le temps partiel. «Avec la réduction inéluctable du temps de travail, expliqua-t-elle, les hommes connaîtront aussi la carrière en ligne brisée.» Et alors ? Au lieu de cet exposé trop général, j'aurais attendu de la présidente qu'elle rappelle les garanties revendiquées par le Conseil depuis 1978, pour assurer aux travailleuses-eurs à temps partiel les mêmes avantages qu'au personnel à temps plein.

Madame McKenzie a réitéré sa volonté de mettre fin au «volet radotage» pour aller à l'essentiel, les problèmes économiques étant pour elles les «premières priorités». Là-dessus, la majorité des 1 200 Québécoises présentes au Forum économique du CSF, en octobre 1983, applaudiraient la nouvelle présidente. La plupart souhaitaient d'ailleurs que le CSF continue d'organiser de telles rencontres. Pourtant, le CSF est quasi absent de Décisions 85, un projet d'intervention économique, justement.

«Le Conseil du statut de la femme est associé à cette opération». À part cette phrase laconique du dépliant publicitaire, pas la moindre trace du CSF dans l'organisation des rencontres régionales, en tout cas. C'est même une première source d'étonnement : l'équipe de Consult-action, le ser-

vice régionalisé de ressources humaines et techniques du CSF, aurait été la plus apte à animer les ateliers – mais n'y était pas. Surcharge de travail, différence de priorités, résistance passive des employées ? À moins que l'explication soit dans le processus même de Décisions 85.

## Rallye en trois étapes

Le premier objectif de Décisions 85 est de dégager un plan triennal (1985-88) d'actions prioritaires sur la sécurité économique des Québécoises. Ceci en trois étapes, étalées de novembre 1984 à mai 1985.

Il s'agissait d'abord de consulter les femmes, à titre individuel, au moyen de 11 rencontres régionales, chaque région fournissant alors 10 propositions et trois représentantes élues. C'était en novembre et décembre, à l'époque où Maurice Champagne-Gilbert conviait, lui, les «groupes para-familiaux» (nouvelle appellation du mouvement des femmes !) à des consultations régionales sur la nouvelle politique de la famille. À l'époque aussi où les mêmes groupes ou individus devaient défendre les intérêts des femmes devant la très importante Commission Beaudry sur le travail puis réagir, coup sur coup, au Livre blanc sur la fiscalité et à la nouvelle poli-

tique de l'habitation !!! Bref, Décisions 85 s'ajoutait à une liste chargée.

La deuxième étape a lieu ces jours-ci, début février : en rencontre nationale, les 33 représentantes régionales élues et les déléguées d'une quarantaine d'associations régionales (FFQ/AFEAS, Cercle des fermières, etc.) choisiront, parmi toutes les propositions issues des régions, les priorités.

Troisième étape : à la mi-mai, ces priorités seront «débattues» lors d'une ultime conférence nationale, avec cette fois nos partenaires socio-économiques : des représentants des affaires, de la finance, des syndicats, de la recherche et de l'éducation, du gouvernement, des corporations professionnelles et des municipalités.

Pour le gouvernement québécois, un autre objectif de Décisions 85 est d'arriver à Nairobi avec un dossier convenable. L'autre rendez-vous est électoral : à un an de l'échéance de son mandat, les Québécoises ne doivent pas douter de l'intérêt envers elles de leur gouvernement. Mais l'échéancier, le mode de fonctionnement et les impératifs des féministes d'État ne sont pas forcément ceux des groupes de femmes. Comment les femmes allaient-elles réagir à cette énième consultation ?

Gème  
Festival  
International  
du Film  
**Super**  
8  
du Québec

À MONTRÉAL  
À LA CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE  
335, boul. de Maisonneuve Est  
DU 19 AU 24 FÉVRIER 1985

À SHERBROOKE, QUÉBEC, HULL,  
CHICOUTIMI, TROIS-RIVIÈRES, GRANBY ET LAVAL  
EN MARS 1985

Pour information, communiquez avec  
l'ASSOCIATION POUR LE JEUNE CINÉMA QUÉBÉCOIS  
au numéro suivant : (514) 374-4700, poste 403

## La réponse des masses

D'abord, consultation n'était peut-être pas la meilleure expression. À la rencontre régionale de Montréal, les 7, 8 et 9 décembre, les règles sont claires et nombreuses : pas de débats de fond, et banni le mot «revendications». Les 400 femmes inscrites ont neuf heures pour évaluer 103 mesures, en ateliers éparpillés et étanches. Le dimanche après-midi, enfin réunies en plénière, les dix priorités votées, elles choisissent leurs trois représentantes.

Malgré ce climat, autoritaire mais harmonieux à tout prix, certaines femmes osent critiquer le déroulement et le contenu de la consultation. Et il y a de quoi : il faut choisir entre des dizaines de propositions, certaines trop générales, d'autres trop spécifiques, même si la plupart sont de pâles imitations de revendications déjà formulées, mieux, entre autres par les comités de condition féminine des syndicats. Exemple : pourquoi demander «que le temps partiel soit réglementé», de même que le travail à la pièce et le travail à domicile ? Ne sait-on pas qu'ils le sont déjà... et fort mal ?

Pourquoi la question vitale du financement des groupes de femmes (centres d'aide aux victimes de viol, maisons d'héberge-

ment, etc.) n'est-elle pas mentionnée ? Pourquoi, à chaque étape, les décisions des individus ont-elles autant de poids que celles des groupes ? S'agit-il, pour le gouvernement, de prouver aux fameux «partenaires» que les revendications des féministes et syndicalistes ont bien des assises larges et populaires, de légitimer en quelque sorte nos demandes ? Il faudrait, pour que ce soit concluant, que les femmes se soient jetées en masse aux rencontres de l'automne. Cela n'a pas été le cas.

À Montréal, sur 400 femmes pré-inscrites, seulement 94 ont participé au vote (23 %), à Québec 77 sur 300 (25 %). Le plus fort taux était à Baie-Comeau (Mulroney ?), avec 69 % des 141 inscrites. En tout, au Québec, 890 femmes auront collaboré. Pas des masses.

### L'exercice raté

En soi, l'idée d'organiser une «table de délibération» avec les partenaires socio-économiques n'est pas mauvaise. Mais, sans avoir soigneusement planifié des stratégies diversifiées de négociation, et sans s'être assuré d'avoir derrière soi un mouvement conscient de sa force et prêt à agir, on a beau avoir choisi les dix revendications ultra-prioritaires, les représentantes nationales risquent d'avoir, à la mi-mai, autant

d'impact et de crédibilité qu'une chorale de dames auxiliaires à qui l'on fera poliment quelques promesses.

Et dire qu'avec les mêmes 600 000\$, cette opération Décennie aurait pu être un passionnant exercice de «brainstorming» collectif sur les techniques de négociation et les tactiques de pression que les femmes - travailleuses au foyer, salariées, assistées sociales, syndiquées, jeunes et vieilles - seraient prêtes à utiliser pour obliger les partenaires à satisfaire à leurs demandes.<sup>3</sup>

Compte tenu du manque de concertation et des problèmes de survie de ses groupes, il est peut-être exact que le mouvement des femmes, lui, n'aurait pas pu obliger les «partenaires» à se mettre à table. Mais les féministes d'État croient-elles pouvoir se substituer à un mouvement parce qu'elles ont plus de moyens financiers et un certain pouvoir politique, bien aléatoire d'ailleurs, n'est-ce pas, madame Payette ?

De plus, quel rôle comptent jouer aux assises de mai les féministes d'État ? Celui de l'entraîneur qui envoie son équipe dans la mêlée puis se croise les bras ? Il est vrai qu'elles sont membres d'un gouvernement qui n'a jamais fait de pressions réelles sur les «partenaires», sauf sur les syndicats bien sûr, et qui est lui aussi visé par plusieurs de nos revendications. Mais qu'est-ce qui empêchera le gouvernement, le patronat, les syndicats et les autres de se renvoyer mutuellement la balle, comme d'habitude ? Voilà quelques-unes des questions qu'il aurait été utile de mettre au clair entre nous.

Nous approchons en même temps de la fin d'une Décennie internationale des femmes et d'une décennie (ou presque) de pouvoir péquiste. Il reste à voir si Décisions 85, cette belle entreprise de dernière heure, poussera au moins les groupes de femmes à se concerter, à examiner les consensus possibles et les stratégies à envisager face à l'État. Ne faudrait-il pas des Assises nationales... du mouvement des femmes ?

Lise Moisan est membre de l'équipe de rédaction de *La Vie en rose*

1/ Greta Nemiroff, Je déteste jouer le trouble-fête mais... La Décennie des femmes des Nations Unies, in la revue *Statut de la femme*, du CCA, décembre 1984.

2/ Le même gouvernement poursuivra avec acharnement le docteur Morgentaler...

3/ L'argent pourrait servir aussi à défrayer les deux abonnements à *La Vie en rose* que le cabinet du ministère de la Condition féminine décidait, en décembre, de ne pas renouveler, sans doute par manque de liquidités.

## L'ASSOCIATION DES GENS À POURBOIRE

organise des café-rencontres pour informer les employées-és à pourboire sur les droits qui leur sont accordés par les différentes lois : la loi des normes minimales du travail (126), loi de l'impôt sur les pourboires (43).

Les dates seront fixées en fonction des demandes.

Ces café-rencontres sont gratuits.

Si vous avez à cœur de vous défendre lorsqu'on ne respecte pas vos droits... contactez-nous pour nous faire connaître vos disponibilités concernant ces ateliers d'information.

598-2358

## JULIE STANTON

# À vouloir vaincre l'absence

poèmes

L'amour qui se fait et se défait, de la passion au silence, de l'extase à l'absence et de la mer à la ville. Parmi les gestes du quotidien, la main qui tremble en écrivant. La femme et l'homme vivent-ils vraiment le même amour ?

64 p. - 7,95\$

## L'HEXAGONE

900, rue Ontario Est  
Montréal H2L 1P4  
Tél.: 514/525-2811

Dans toutes les librairies  
ou chez l'éditeur